LE
BON PERE
DES CLAIR-VOYANS
ET DES AVEUGLES,
OU
LETTRE D'UN CITOYEN
CLAIR-VOYANT,

A M. DE M***, Miniſtre d'État,

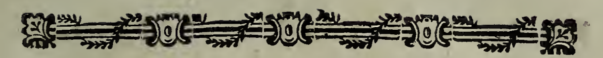
Sur le rappel des Proteſtans.



A NANTES,
De l'Imprimerie Royale d'Henri IV.

1788.





LE BON PERE DES CLAIRS-VOYANS ET DES AVEUGLES,

OU

LETTRE d'un Citoyen clair-voyant, à M. DE M***, Miniſtre d'Etat,

Sur le rappel des Proteſtans.

LE moment eſt donc arrivé, Monſieur, où doit s'opérer la régénération de huit cent mille familles, privées de leur exiſtence & de leur propriété, par une intolérance deſtructive ! Qu'un Souverain eſt grand quand, aſſis au milieu de ſes Sujets, il daigne les entretenir de leurs intérêts les plus chers ! quand ſa voix & ſon cœur s'élevent en faveur de tous ſes peuples, ſans diſtinction de condition ni de ſecte, & qu'il déclare publiquement, que tous les citoyens de ſon Empire ſont égaux à ſes yeux ! L'époque où le ſage Louis XVI a daigné lui-même réclamer une partie de ſon peuple, cruellement bannie par l'aveugle

Fanatifme, fera fans doute l'époque la plus mémorable de fon regne, & celle dont la poftérité toujours équitable, toujours reconnoiffante, chérira davantage le fouvenir....

Le fiecle de Louis XIV fut celui des conquêtes, des victoires & des larmes. S'étant montré fier, courageux pendant fa jeuneffe, ce Prince fut indolent, morne, fuperftitieux & perfécuteur pendant fes vieux ans. Il prit fucceffivement le caractere de fes Miniftres : gouverné par Mazarin, il aima la gloire & les richeffes; guidé par Colbert, il créa les Arts & les Grands-Hommes; dirigé par le Tellier & Boffuet, il récita des prieres, fit des hypocrites & maffacra pieufement fes propres fujets. Eh! dans quels temps, grand Dieu! dans un temps où ce Monarque étoit lui-même étonné de fe trouver fi grand, où la Nation Françaife, en proie durant deux fiecles, à des guerres civiles, à des guerres religieufes, à des guerres fcholaftiques, à des invafions deftructives, à des combats fanglans, fe voyoit enfin victorieufe, & redoutée de l'Europe entiere; dans un temps où le plus abfolu des Rois s'étoit environné des premiers hommes de fon fiecle, avoit reffufcité les arts & les lettres enfevelis par les querelles de religion, fous les ruines de la Grece & de l'Italie; dans un temps où le génie s'étoit emparé en France de toutes les facultés de l'homme, & refpiroit à la fois dans le marbre, dans l'airain & fur la toile, dans les édifices &

les jardins publics, comme dans la poésie & l'éloquence; dans un temps où tout portoit l'empreinte de ce même génie, où l'homme donnoit de l'esprit à la matiere, du corps à l'esprit & la vie aux productions du crayon & du ciseau; où la Nation, grande & puissante par la situation & l'étendue de son empire, enorgueillie à ses propres yeux, avoit pour instinct & pour aiguillon l'honneur qui la caractérisoit aux yeux de l'Europe, & lui tenoit lieu de cette liberté créatrice, qui avoit enfanté les arts & les grands hommes dans les Républiques d'Athènes & de Rome; dans un temps enfin, où tout concouroit à épuiser cette fureur de zele qui dévoroit la terre, depuis l'extinction du Paganisme. L'industrie & la raison avoient pris chez les Français un ascendant qui devoit rétablir, dans l'ordre moral & civil de la société, cet équilibre harmonieux, sans lequel un Peuple n'est qu'une masse informe d'hommes sans cesse bourreaux ou victimes les uns des autres. On ne sut point profiter de cet instant pour guider la Nation & la rendre entiérement à l'empire de la raison; on eut la foiblesse de persécuter encore, quoiqu'on dût être bien convaincu que la persécution précipite toujours la chûte des religions que l'on veut établir par la contrainte, l'événement ne l'a que trop confirmé; jamais la plus sainte des religions ne fut moins respectée que depuis la proscription des Protestants.

Un regne à jamais mémorable, celui du bon

Henri IV, avoit interrompu en France les troubles du Calviniſme. Le zele & l'activité de ce Prince & de ſon Conſeil, avoient ſu tirer de grandes choſes des plus petits moyens. Loin de chercher à déraciner l'Héréſie par la violence, on l'avoit calmée, on avoit endormi ſa voix; par l'Edit de Nantes, on avoit rétabli la paix au dedans du Royaume, & ſans avoir eu aucun avantage ſur ſes voiſins, la France gouvernoit l'Europe. Sans renverſer la forme du Gouvernement, quoique très-imparfaite, on y avoit ramené l'ordre & l'abondance. Que n'eût point produit un tel regne dans des temps plus heureux! Que ne produira point celui d'un Monarque guidé par les mêmes principes qu'Henri, & ſous une adminiſtration où l'on a adopté le ſyſtême de Sully, en le perfectionnant.

C'eſt, Monſieur, à la génération du miniſtere que nous devons le grand ouvrage qui ſe va opérer en faveur de ceux de la Religion réformée. Je veux bien croire que l'honneur des nombreux Miniſtres qui ſe ſont ſuccédés en France, depuis la trop célébre révocation de l'*Edit de Nantes*, que cette grande idée étoit venue à quelques-uns d'entre eux; mais ou ils n'ont pas exiſté aſſez de temps pour l'exécuter, ou ils n'ont vu dans leur place que l'étendue de leurs droits, au lieu de n'y voir que l'étendue de leurs devoirs. Lorſqu'un Miniſtre ne fait point le bien, c'eſt qu'il n'en a pas le courage, ou qu'il ne le con-

noît pas. Le nombre des Miniſtres ignorans eſt infini. D'autres éclairés & timides, tenoient à-la-fois à la Monarchie qu'ils ſervoient, & à l'Ariſtocratie dont ils étoient membres ; ils ſtipuloient & pour le Roi & pour eux-mêmes ; tout ce qu'ils faiſoient pour eux étoit quelquefois d'une grande conſéquence par rapport à l'Etat, par l'influence que leurs intérêts perſonnels avoient ſur les conſeils qu'ils donnoient au Souverain. Vous connoiſſez, Monſieur, les déprédations du ſieur de Calonne, & de tant d'autres de ſon genre, qui l'avoient précédé. Il faut des crimes & des accidens extrêmes pour dêtrôner un Roi en Angleterre ; il ne faut, dans toute l'Europe, qu'une tracaſſerie ; que dis-je ? que des intrigues de Cour pour faire dépoſer un Miniſtre. Ils ont donc preſque tous évité ſoigneuſement les entrepriſes éclatantes, ménagé les puiſſances qui auroient pu leur nuire. Dans le rappel des Proteſtans, par exemple, un Miniſtre avoit à craindre le Clergé & les Grands intéreſſés à leur éloignement ; ſa ſévérité contre ces deux Corps puiſſans auroit élevé des orages qui tôt ou tard ſeroient retombés ſur ſa tête ou ſur les ſiens ; chaque particulier léſé ſe ſeroit ſoulevé contre le Réformateur, & l'événement n'auroit pu que lui être fatal. Ainſi ils ont preſque tous mieux aimé ſacrifier les intérêts de la Patrie à ceux de leur famille.

D'ailleurs, il exiſte ſouvent une jalouſie entre les

262

dépositaires de l'autorité royale, qui cause bien des maux; l'un, par une basse envie, croise une opération utile dont la gloire appartiendroit à son rival. Le lendemain, celui-ci joue le même rôle. C'étoit surtout aux Ministres des Finances, à signaler leur administration par ce grand bienfait; mais pour un Tu. . ., pour un Mal. . . ., pour un Ne. . . ., combien n'a-t-on pas employé de Ministres incapables de faire le bien!

L'honneur de repeupler le Royaume, & de lui rendre ses premieres richesses, en rappellant dans son sein les arts expatriés, étoit son unique ressource; il étoit donc réservé à l'homme, de qui il sembloit qu'on devoit le moins attendre ce bienfait signalé, s'il n'eut consulté que les préjugés attachés à son état. Les persécutions éprouvées par les Protestans avoient été sollicitées, *aigries*, encouragées par un grand Evêque. Un plus grand Prélat encore que Bossuet, devoit réparer tous ces maux. Un nouveau Sully, l'ornement du Clergé, homme d'Etat, homme de Lettres & Philosophe, doué d'un génie vaste, capable de tout entreprendre, de tout exécuter avec une netteté peu commune dans les idées, une droiture sévere & claivoyante, après avoir établi l'ordre du trésor public, va enfin effacer jusqu'aux dernieres traces de la proscription imprimée sur le front de la moitié de nos compatriotes. Des digues se formeront,

mais

mais tous les efforts deviendront inutiles. (1) La lumiere & la raiſon ont fait un trop grand pas pour reculer. Echauffé de cet eſprit public qui n'entra jamais que dans les ames grandes & privilégiées, ce Prélat s'eſt pénétré pour ſon pays de l'amour de la liberté, ſi naturel aux eſprits juſtes. Il a tourné ſon ambition vers l'objet le plus élevé, le plus digne de notre ſiecle. Il a vu que dans l'état actuel des choſes du monde, les peuples les plus induſtrieux étoient les plus heureux & les plus puiſſans; que la balance de l'Europe étoit dans les mains des nations artiſtes; que les arts contiennent tous eſprits de diſſenſion, en aſſujettiſſant l'homme à des travaux aſſidus & réglés; que le peuple aime mieux travailler pour ſubvenir à ſes beſoins que de ſe faire égorger par ſuperſtition; que ſi l'induſtrie enfante quelques vices, elle détruit du moins ceux de l'oiſiveté, qui ſont mille fois plus dangereux; que tel ouvrier, à l'âge de quarante ans, a rendu plus de ſervices à la patrie que trente familles de ſerfs & d'eſclaves; & qu'enfin une manufacture attire plus d'aiſance dans un village, que

(1) *N. B.* On vient de publier un Ouvrage, ſous le titre *de Diſcours d'un Miniſtre Patriote*, contre le rappel des Proteſtants. On peut appeller cette Brochure le dernier *cri du fanatiſme expirant*. Les perſécuteurs doivent ſavoir gré à M. L'Ab. L.... d'avoir employé ſa mâle éloquence à calomnier des citoyens malheureux; mais la religion lui ſeroit plus redevable, s'il avoit employé ſon temps à corriger les fautes de langage dont fourmillent ſes Sermons.

264

vingt Monasteres de Moines oisifs, & de B***, chasseurs ou débauchés; il a vu, en un mot, que les arts enrichissoient une nation, & il a cherché & trouvé les moyens de faire fleurir en France les ateliers & les manufactures. Il ramene dans leurs foyers les arts & les métiers impolitiquement bannis par Louis XIV, si lâchement flatté pendant sa vie, & si excessivement célébré après sa mort. Le fanatisme, alarmé de la résolution qu'a manifesté notre Monarque au milieu de son Parlement, n'a pu étouffer entiérement ses murmures; il a osé élever sa voix vénimeuse, & dire que ces précautions étoient inutiles, que les Protestans proscrits en 1695 n'étoient plus, & que leur postérité étoit naturalisée avec le climat où ils s'étoient retirés. C'est le fanatisme qui parle ainsi; mais la vraie politique, mais la raison s'expriment différemment. L'expérience d'un siecle a prouvé que les arts & métiers apportés par les Protestans chez les peuples qui les accueilloient, avoient souvent dépéri dans leurs mains également actives & savantes, parce qu'ils n'étoient pas échauffés par les mêmes rayons du soleil. Qu'on ne s'y trompe point; les progrès des arts dépendent à la fois du climat, de la situation politique du pays, de la fertilité du sol & du caractere national.

Ainsi, si les progrès des arts dépendent du climat: où seront-ils favorisés d'un ciel plus heureux qu'en France? Là vous trouverez, comme dans l'ancienne Grece, des Provinces où le soleil échauffe de ses

plus beaux rayons, des efprits ardens & créateurs; des provinces où le froid même follicite au travail des bras nerveux & des mains endurcies; enfin des Provinces tempérées où le Ciel le plus doux invite tour-à-tour un peuple vif, actif & fenfible, à créer, à perfectionner, à jouir. Ainfi, telle (*température*) de la France eft favorable à l'induftrie fédentaire; telle autre (*chaud*) appelle les arts qui demandent le grand air; telle autre enfin (*froid*) admet les atteliers où le concours de plufieurs hommes réunis au même ouvrage, néceffite l'ufage des fourneaux. Et voilà des avantages dont ne jouiront jamais les nations qui ont accueilli les Proteftans François, & leurs fabriques. Enfin, les arts expatriés ou déracinés, n'ont pu y jetter le moindre germe de vie. L'artifte meurt avec fon talent fur les bords nébuleux de l'Oder, comme au milieu des glaces de la Ruffie.

Un avantage également effentiel eft la fituation politique, parce que, après la nature, c'eft le Gouvernement qui eft le pere des arts. On ne voit point en France, comme dans prefque tous les pays du monde, ces factions cruelles, qui arrachent à l'Artifte la navette, l'aiguille ou le cizeau, pour mettre dans fes mains des armes *régicides*; ces guerres civiles & fréquentes, ou fouvent la moitié du peuple eft maffacrée par l'autre moitié, où le Citoyen, échappé au glaive, eft forcé de fe réfugier fur un territoire qui s'oppofe à l'établiffement de fon art, & enfin d'y périr par la faim, lui, fa femme & fes enfans.

266

La France n'eſt point un de ces Gouvernemens meurtriers, où, ſous prétexte d'encourager les arts par des avances, on s'empare de tout leur produit, en ne laiſſant que le déſeſpoir à l'Artiſte, qui, découragé par les concuſſions, & par la barbarie avec laquelle on lui ravit ſa propriété, deſſeche, dépérit & meurt avec ſon talent ſous les cent griffes du fiſc.

La France eſt gouvernée par un Monarque ſage, pere de ſon peuple, & par des nouveaux Colbert, amis & protecteurs des arts, qui réparent les fautes commiſes par l'adminiſtration de ce grand homme. Ils ſavent que la liberté eſt l'élément du génie, que l'eſclavage étouffe par-tout les talens; ainſi, en ramenant ler arts dans leur foyer, ils banniront de leur adminiſtration ce monopole déſaſtreux, connu ſous le nom de privilege excluſif, & cet autre monopole, appellé droit d'apprentiſſage, & prix de maîtriſe, parce que l'un donne des entraves aux arts & au génie, qui ne peuvent être aggrandis & perfectionnés que par la concurrence; & que l'autre nuit à l'Etat, en favoriſant un petit nombre de Citoyens. En exigeant le prix des maîtriſes, on ôte aux gens du peuple la liberté de choiſir la profeſſion pour laquelle ils ont du goût; ils en prennent une qui ne leur convient pas, & deviennent de mauvais ouvriers. Un art diſtingué ſe rouille dans des mains viles, tandis que d'autres l'auroient poli & porté à ſa perfection. Un métier vil ſe perd entre les mains d'un Artiſte né pour ex-

celler dans un art diftingué. D'où vient ce mal ? C'eft que la plupart des profeffions font prefque toujours au-deffus ou au-deffous des hommes qui les exercent ; qu'un art diftingué devient le partage, non du Citoyen le plus intelligent, mais du plus riche, & que ce dernier achete du monopole un talent que l'autre avoit reçu de la nature. Dès que le Gouvernement François aura aboli cet ufage deftructeur, alors paroîtront les grands Artiftes, & ils produiront des chef-d'œuvres en tout genre.

Mais le Gouvernement ne peut faire profpérer les fabriques fans le fecours de la nature. La fertilité du fol eft telle en France, qu'aucune contrée du monde n'en approche. C'eft l'ancienne Egypte pour l'abondance des denrées. La Normandie, la Brie, la Beauce, la Franche-Comté, la Picardie, & plufieurs autres Provinces, font enrichies par de grandes plaines couvertes de grains & de pâturages : la Bourgogne, la Champagne, l'Orléanois, le Quercy, la Provence, offrent de vaftes côteaux couverts de pampre & de fruits de toute efpece : le Limoufin, l'Auvergne, le Dauphiné, l'Alface, poffédent des montagnes couronnées des plus beaux bois, & de magnifiques prairies couvertes de troupeaux & de bêtes de fomme ; enfin, la France eft le pays naturel des arts, par fon fite heureux. Elle eft d'une étendue qui ne laiffe rien à craindre pour fa ftabilité ; elle eft enrichie de plufieurs ports de mer ; fecondées par

des fleuves navigables, propres à l'abord des matieres & à leur iſſue : elle a des Nations à droite & à gauche, pour négocier ſes productions ; elle porte dans ſon ſein des mines de fer, de plomb & de cuivre, pour exercer ſon induſtrie, & elle a pour voiſins des Etats à mines d'or pour la payer; les campagnes n'y ſont point expoſées à être dépeuplées par les atteliers, parce que la population y eſt immenſe, & la fécondité des femmes prodigieuſe.

A tous ces avantages joignez le caractere national. Le François eſt propre à l'invention, par ſa légéreté même qui le porte à la nouveauté ; il eſt ami & cultivateur des arts, par ſa vanité qui le porte à la parure, par ſa mobilité qui lui ſuggere, ſans ceſſe, de nouveaux moyens de dépenſe ou de nouvelles idées de luxe & de mode ; enfin, c'eſt chez lui que doivent ſe fixer & proſpérer les arts, plutôt que chez un peuple mélancolique & ſobre, comme l'Anglois ; yvrogne & gourmand, comme l'Allemand & le Suiſſe.

Je ne ſais, Monſieur, ſi j'ai aſſez évidemment prouvé que les arts, ſur-tout ceux de décoration, devoient mieux réuſſir chez la Nation Françoiſe que chez aucune autre Nation, & qu'elle doit primer ſur tous les peuples qui recherchent les mêmes arts. Au reſte mon unique deſſein, en prenant la plume, étoit de louer le courage vraiement patriotique, que vous avez ſignalé en mettant ſous les yeux de notre auguſte Maître, les injuſtices commiſes contre ceux de la R. P. R.,

262

& la gloire dont il ſe couvriroit en leur rendant leur titre de Citoyens.

Je viens d'apprendre que les débats du Parlement ne portoient que ſur le ſpirituel... Je dois m'interdire ici toute controverſe & toute diſſertation théologique ; mais il me ſemble que dans l'Etat actuel des choſes, il eſt de la ſageſſe du Gouvernement, comme de la dignité du Clergé, d'avoir de l'indulgence pour toutes les ſectes qui ne contrarient point l'ordre public ; que ceux que leur conſcience attache aux dogmes de la Religion Catholique, & qui y trouvent des conſolations, & un encouragement à leurs devoirs de Citoyens, les ſuivent librement, & que ceux qui auront conçu un nouveau ſyſtême de faire le bien, ſoient du moins tolérés, tant qu'ils ne feront, ni impies, ni atrabilaires, ni méchans.

Voilà, je crois, Monſieur, quelle doit être la morale des Gouvernemens modernes. Vous l'avez très-bien ſenti, & malheur à celui de nos derniers neveux, qui oublieroit le bienfait immortel, par lequel vous allez enrichir & repeupler la France de ſujets manufacturiers, paiſibles & fideles.

FIN.